

MAITRISER LA FISCALITÉ DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Les organismes gestionnaires à but non lucratif sont a priori exonérés de tout impôt. Cependant certaines actions ou activités peuvent être assujetties à certains impôts et taxes, au même titre qu'une entreprise lucrative. Vous souhaitez mieux connaître les règles fiscales auxquelles sont confrontés les organismes gestionnaires et maîtriser leurs relations avec l'administration fiscale.

1 JOUR

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les différents mécanismes fiscaux des structures à but non lucratif
- Déterminer le régime fiscal d'une association et ses conséquences
- Distinguer les différentes étapes d'un contrôle fiscal et s'y préparer
- Pratiquer un rescrit fiscal

PREREQUIS

- Compréhension des documents comptables
- Connaissances de base en gestion du secteur social et médico-social

PUBLIC

- Secrétaire général,
- Trésorier
- Directeur général,
- Directeur administratif et financier,
- Directeur d'établissement
- Comptable

COMPÉTENCES VISÉES

- Respect les obligations fiscales
- Prise en compte les aspects fiscaux dans la stratégie de l'association gestionnaire d'ESMS
- Communication avec l'administration fiscale

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. Comment apprécier la non-lucrativité ?

- Le caractère intéressé ou désintéressé de la gestion.
- La règle des quatre P

2. Les principaux impôts applicables au secteur social et médico-social

- La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la taxe sur les salaires.
- Les différents coefficients et le coefficient d'assujettissement.
- Les autres impôts.
- Les modèles de déclaration

3. Quelles associations peuvent délivrer des reçus fiscaux ?

- L'intérêt général et l'utilité publique
- Le formalisme du reçu fiscal

4. La gestion de ses relations avec l'administration fiscale

- Le correspondant « associations » du centre des impôts.
- L'établissement du questionnaire fiscal.
- L'étude d'opportunité pour établir un rescrit fiscal.
- L'étude de modèles de correspondance avec l'administration fiscale.
- Les demandes d'exonérations, la demande de rescrit.
- La préparation au contrôle fiscal

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthode pédagogique active
- Diaporama, paperboard
- Support participant
- Etudes de cas et retours d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- QCM en fin de formation